Mairie de la Garde — Arrondissement de Toulon

Du Vingt neuf août en mil huit cent trente-deux, à sept heures du Soir

Acte de Mariage de Pierre Laurent Fabre âgé de vingt neuf ans, né à la Garde département du Var le Vingt un du mois d'août mil huit cent trente deux profession de Cultivateur domicilié à la Garde département du Var fils Majeur de Joseph & profession de propriétaire Cultivateur domicilié à la Garde département du Var et de Rosalie Gravier son épouse d'une part

N.° 15

Et de Adélaïde Catherine Baudouin âgée de quatre ans, née à Toulon département du Var le Vingt un du mois de Mars mil sept cent quatre vingt huit domiciliée à la Garde département du Var fille Majeure de feu Antoine Baudouin en son vivant profession de Confiseur domicilié à Toulon département du Var et de feu Virginie Requier son épouse d'autre part.

Les actes préliminaires sont les publications faites par nous les dimanches Dix neuf et Vingt sept août courant Mars et Avril, il résulte qu'il n'y a eu aucune opposition ni empêchement à notre Mariage. Sur le temps de la loi du 20 Prairial de l'an huit, le Contrat Notarié fait entre les époux ainsi que les titres et actes de naissance portant qu'ils sont nés aux lieux et époques et de leurs Ascendants ci-dessus et ci-après nommés et qualifiés. Le Contrat Notarié du dix du présent mois et le Certificat du Notaire du dix du présent mois portant que le lieu de leur domicile et celui du dernier domicile de leurs ascendants sont inconnus à laquelle déclaration a été certifiée par serment par quatre témoins ci-après nommés et qualifiés, lesquels ont signé le Contrat de Mariage et ont été et le tout en forme : de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi Officier public, ainsi que du chapitre IV du titre V de la loi du 25 ventôse an 11 sur le Mariage concernant les Droits et les Devoirs respectifs des Époux.

Les contractans ont déclaré prendre en Mariage l'un Adélaïde Catherine Baudouin veuve Pierre Laurent Fabre Sans institution, Commune en biens ainsi le tout résultant du Contrat de Mariage ci-dessus.

En présence de Joseph Gaude Commis domicilié à Toulon département du Var âgé de quarante deux ans, profession de Boulanger

De Marie Antoine Cuchery domicilié à la Garde département du Var âgé de trente un ans, profession de Percepteur

De Eugène Mourchon domicilié à la Garde département du Var âgé de Vingt un ans, profession de Menuisier

Et de Charles Henri Gravier domicilié à la Garde département du Var âgé de trente trois ans, profession de Propriétaire Rentier

Après quoi, moi Laurent augustin Agarrat Maire de la commune de la Garde faisant fonction d'Officier public de l'état civil ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies en mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite, et qui a été signé avec moi, par les Témoins et Époux soussignés, les autres parties ont déclaré ne le savoir.

Fabre — Joseph Ginouvier — Gaude — Mourchon — Cuchery — Agarrat

Mairie de la Garde — Arrondissement de Toulon

Du quatre septembre en mil huit cent trente-deux à neuf heures du Matin

Acte de Mariage de Vincent Louis Fenouil âgé de vingt un ans, né à la Garde département du Var le vingt huit du mois de Juin mil huit cent trente deux profession de Cultivateur domicilié à la Garde département du Var fils Majeur de Louis Fenouil & profession de propriétaire Cultivateur domicilié à la Garde département du Var et de Marie aussi parente en ligne d'un d'autre d'une part

N.° 16

Et de Marie Magdeleine Christine Meyffret âgée de vingt six ans, née à la Garde département du Var le Vingt deux du mois de Décembre mil huit cent cinq domiciliée à la Garde département du Var fille Majeure de feu Joseph Meyffret en son vivant profession de Cultivateur domicilié à la Garde département du Var et de Dame Magdeleine Rieron veuve du susdit Joseph Meyffret de la Garde département du Var

Les actes préliminaires sont les publications faites par nous les dimanches Dix neuf et Vingt sept août courant Mars et Avril il résulte qu'il n'y a eu aucune opposition, ni empêchement au dit Mariage sur le temps de la loi, sur les actes de naissance des susdits futurs époux portant qu'ils sont nés aux lieux et époques de leurs ascendants ci-dessus et ci-après nommés et qualifiés. Le Contrat de Mariage sur le Terme de la loi du Vingt de Décembre de Joseph Meyffret père de la future épouse

et le tout en forme ; de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi Officier public, ainsi que du Chapitre IV du titre V de la loi du 25 ventôse an 11, sur le Mariage concernant les Droits et les Devoirs respectifs des Époux.

Les contractans ont déclaré prendre en mariage l'un, Marie Magdeleine Christine Meyffret veuve Vincent Louis Fenouil sans institution Commune en biens ainsi le Mariage a été stipulé publiquement.

En présence de François Gravier Gros domicilié à Toulon département du Var âgé de trente un ans, profession de Boulanger

De Antoine Pellegrin domicilié à la Garde département du Var âgé de trente sept ans, profession de Commerçant

De Jean Louis Mouton domicilié à la Garde département du Var âgé de trente neuf ans, profession de Commerçant

Et de Eugène Mourchon domicilié à la Garde département du Var âgé de Vingt deux ans, profession de Menuisier

Après quoi, moi Laurent augustin agarrat Maire de la commune de la Garde faisant fonctions d'Officier public de l'état civil ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies en mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite, et qui a été signé avec moi, par les Témoins et Époux soussignés, les parties ont déclaré ne le savoir.

Gravier — Pellegrin — Mourchon — Mouton — Agarrat